

# Vos bénéfices

## Simple

- Resplend® est le 1<sup>er</sup> anti-mildiou homologué à la dose de 1l/ha se suffisant à lui-même.
- Facile à stocker, à transporter, à doser, à manipuler. C'est LA solution « facilité » de vos programmes anti-mildiou.
- En formulation liquide, Resplend® s'associe facilement avec tous les anti-oidium\* pour la mise en œuvre de traitement polyvalent.

## Performant



- Resplend® vous assure une performance de haut niveau pendant 14 jours pour plus de sérénité vis-à-vis des conditions climatiques.
- Sa régularité d'action et son efficacité remarquable, sur feuilles comme sur grappes, sont les garants d'une protection de haut niveau de votre capital vendange.

**POUR VOUS**  
Un produit simple et facile



**POUR VOS VIGNES**  
Une nouvelle génération de produit performant

**ET EN PLUS,**  
Un profil favorable

**UN CONCENTRÉ D'EFFICACITÉ POUR LE PLEIN DE BÉNÉFICES**

\*après vérification de la compatibilité physique.

## 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

### AVANT L'APPLICATION



1 ►

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2 ►

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3 ►

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4 ►

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5 ►

Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6 ►

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

### PENDANT L'APPLICATION



7 ►

Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau.  
Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

### APRÈS L'APPLICATION



8 ►

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9 ►

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10 ►

Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.

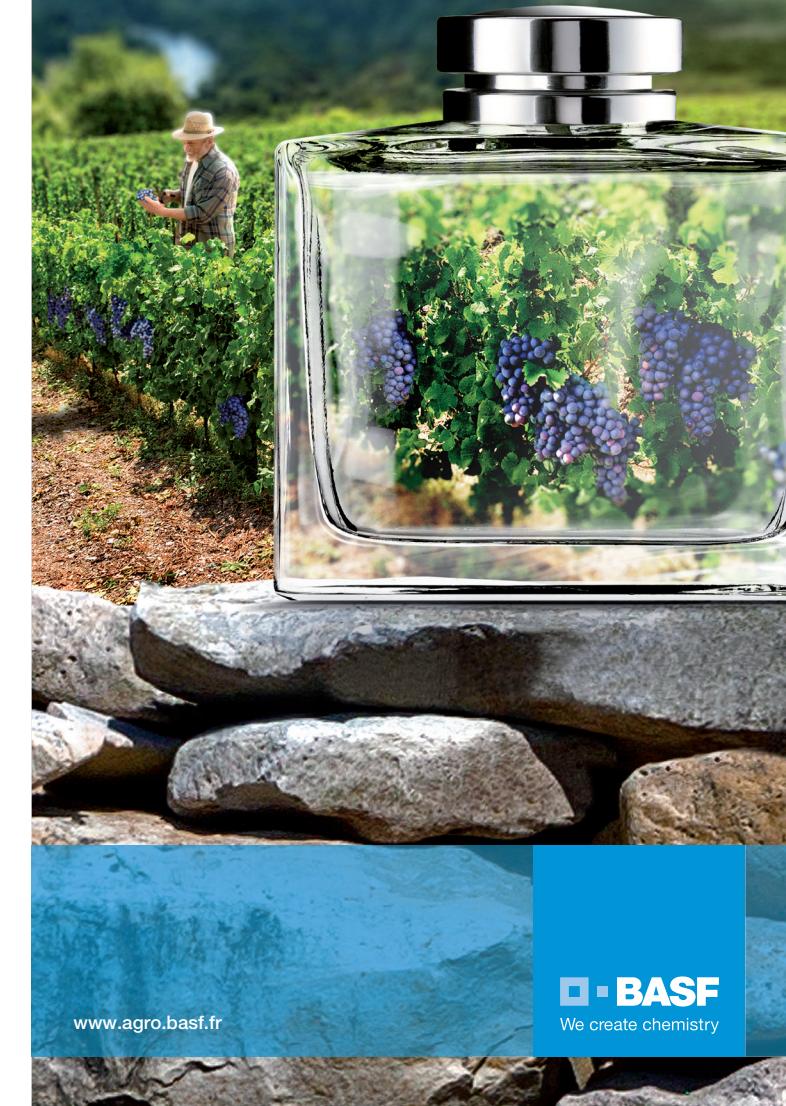
© Marque déposée Sté PANTEK France

## Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

AGENCE DUFRESNE CORRIGAN SCARLETT Resplend® - marque déposée BASF - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et/ou animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://phytodata.com). BASF France SAS - Division Agro - 21, Chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. 633VIE1015R - Octobre 2015. Crédits photos : BASF, Thinkstock.

**Nouvel anti-mildiou Resplend®**  
Un concentré d'efficacité pour une protection amplifiée de vos vignes.



**BASF**

We create chemistry

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# Ses atouts

## Resplend®, le nouvel anti-mildiou performant dès 1 l/ha

- Une protection préventive de haut niveau avec seulement 1 l/ha de produit et pour 14 jours
- Une excellente efficacité sur feuilles & sur grappes
- La souplesse dans la gestion du renouvellement des traitements
- Une protection sécurisée vis-à-vis des événements climatiques
- Une gestion responsable des modes d'action

## L'alliance inédite et performante de 2 molécules complémentaires

### • L'amétoctradine

L'amétoctradine appartient à une famille chimique qui lui est propre : c'est un QoSI (Quinone outside Stigmatellin Inhibitor)



### • Le diméthomorphe (DMM), l'anti-mildiou qui a fait ses preuves !

## 2 molécules à action directe sur le mildiou

Grâce aux modes d'action complémentaires de ses 2 substances actives, Resplend® agit à tous les stades de développement du parasite.

## Une excellente résistance au lessivage

L'amétoctradine se fixe dans la cuticule cireuse tandis que le DMM diffuse dans les feuilles pour donner à Resplend® une excellente résistance au lessivage.

**96 % d'efficacité**

malgré 40 mm de pluie artificielle après chaque traitement (soit 120 mm + 172 mm de pluviométrie naturelle).

Essai lessivage - Merville 2014

# Préconisations d'emploi



Resplend®, anti-mildiou préventif haute performance :

- s'emploie à la dose de 1 l/ha du stade grappes visibles jusqu'au délai avant récolte,
- protège feuilles et grappes pendant 14 jours.

Réaliser au maximum une application de Resplend® par saison. Il est possible de réaliser au maximum 2 applications non consécutives de spécialité à base d'amétoctradine.

Alterner Resplend® avec les solutions à base de DMM et/ou CAA en respectant un maximum de 2 applications de produits à base de DMM (ou de CAA) par saison.

## Resplend®, un concentré d'efficacité

Quelle que soit la pression sur grappes, Resplend® apporte une performance régulière et puissante.

**98,5 % d'efficacité moyenne même en pression extrême\***

\* > 80 % de vendange détruite.  
Synthèse de 51 essais européens sur 7 ans !

## EcoPack

Emballage plus pratique et plus sûr pour l'utilisateur et l'environnement



## FICHE D'IDENTITÉ

AMM : 2150387

Composition : 300 g/l d'amétoctradine + 225 g/l de DMM

Formulation : suspension concentrée (SC)

Classement toxicologique :

H 302 : Nocif en cas d'ingestion

H 410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme



Attention

Conditionnements : 1 l pour 1 ha et 5 l pour 5 ha

Usage & dose autorisés : vigne, mildiou à 1 l / ha

Nombre d'application : 1 par an, 2 applications par an de produit à base d'amétoctradine, non consécutives

Délai d'emploi avant récolte : 35 jours

Distance aux points d'eau : 5 m

Délai de rentrée : 6 h

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie :

Gants en nitrile (EN 374-3), combinaison de travail 65 % polyester / 35 % coton d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> avec traitement déperlant, blouse ou tablier catégorie III type PB3 à porter par-dessus la combinaison de travail, lunettes de sécurité ou écran facial (EN 166).

Ne pas stocker la préparation à une température > 40 °C

Utiliser la préparation en préventif uniquement.